FRC 4. f 29166 A

DISCOURS

De M. RICHARD, Maire d'Avignon, un des Députés du Club de cette Ville, prononcé au nom de la députation auprès de la Société des amis de la Conſtitution établie à Arles, dans la ſéance du 31 Mars 1791.

Fre 27142

M. LE PRESIDENT & MESSIEURS;

LES applaudiſſemens que nous recevons dans cette aſſemblée nous annoncent bien que nous ſommes au milieu de Français qui voient en nous leurs freres & leurs amis; & ne devons-nous pas vous dire, avec ce Patriote ſi célebre (*), qu'il eſt une ſenſibilité qui ne s'exprime point par des paroles, & ce n'eſt pas la moins ſincere?

Notre ſociété nous a député auprès de vous, Meſſieurs, pour remplir une commiſſion bien honorable & nous acquitter d'un devoir bien cher à nos cœurs, celui de la reconnoiſſance. Les Avignonais dans tous les tems ſe rappeleront avec ſenſibilité, votre zele ardent à défendre leurs intérêts, vos ſoins généreux à détruire les calomnies que les ennemis de la révolution ne ceſſent de répandre ſur eux. Recevez, Meſſieurs, par mon organe le premier témoignage de leur gratitude, & croyez que ſi vous

(*) ANTOINE ANTONELLE, Maire d'Arles.

THE NEWBERRY LIBRARY

pouviez oublier tout ce que vous avez fait pour ce bon peuple; il en ſent trop le prix pour l'oublier jamais. En vain les ennemis de la révolution machinent contre les Avignonais & leurs alliés les Comtadins; notre vigilance & notre courage déjoueront les combinaiſons criminelles des ennemis de notre liberté.

Nous devons, amis & freres, vous donner connoiſſance d'une aſſemblée nouvellement formée à Sainte-Cécile dans le Comtat, ſous la dénomination d'aſſemblée de l'union: c'eſt une coalition des membres de celle qui compoſoient l'aſſemblée ci-devant repréſentative à Carpentras. Nous ne pouvons nous le diſſimuler, le nombre de ces hommes pervers, qui gémiſſent du bonheur & de la liberté des peuples, n'eſt que trop conſidérable dans le Comtat; il eſt inſtant d'oppoſer à leur ralliement une force impoſante pour faire échouer leurs abominables projets. Cet avis ne doit pas être indifférent pour les amis de la conſtitution. Les Carpentraſſiens méritent-ils que des hommes libres s'intéreſſent à leur ſort? Ne ſe ſont-ils pas refuſé à tous les moyens de conciliation que M.M. Bertin & Babaudy, vos Députés, leur ont propoſés avec cette éloquence perſuaſive que donne le patriotiſme?

O vous, braves Arleſiens! vous, les amis ardens de la conſtitution: vous, dont le cœur eſt enflammé du plus pur patriotiſme; vous, les bons & vrais amis des Avignonais; nous vous demandons, au nom de ces mêmes Avignonais, la continuation de votre amitié; nous les en croyons dignes par leurs ſentimens. Nous vous aſſurons qu'ils ſeront toujours prêts à verſer juſqu'à la derniere goutte de leur ſang pour le ſoutien de la conſtitution, & que vous n'avez pas des amis plus zélés & des alliés plus fidelles.

RÉPONSE du Préſident de la Société des Amis de la Conſtitution établie à Arles, au Diſcours prononcé par M. RICHARD, *Maire d'Avignon, un des Députés du Club de cette Ville, au nom de la députation de ce dernier Club, près du premier, & dans la ſéance du Jeudi* 31 *Mars* 1791.

MESSIEURS,

Parmi les prodiges nombreux de notre révolution, celui qui me paroît devoir, plus qu'aucun autre, exciter la ſurpriſe & fixer aujourd'hui nos regards, c'eſt la vigueur de réſolution, & le courage d'exécution d'un peuple, que le préſent & le paſſé, les cauſes phyſiques & les cauſes morales ſembloient également condamner à la nullité de l'eſclavage. Il faut qu'il y ait dans la trempe de ſon ame quelque choſe de bien pur; puiſque de ſi longues altérations n'ont pu la corrompre ni briſer ſon reſſort.

Tout concouroit à dépraver ce peuple & à l'énerver ſans retour. Un Souverain inconnu, étranger, toujours abſent, & comme exilé à l'autre bout de l'Europe; un ſous-maître, abſolu par délégation, régnant au nom de l'autre par le menſonge & par l'erreur, un gouvernement étranger, corrupteur & corrompu, une adminiſtration déprédatrice, une religion ſuperſtitieuſe, des Prêtres tout-puiſſans, une Nobleſſe inſolente, des Juges mépriſés, des Praticiens avides & ſans pudeur, une Juriſprudence inique & dévorante, & plus que tout, peut-être, ce ramas impur, ſans ceſſe renouvelé, de malheureux qui fuyoient la corde, & d'Italiens qui venoient la mériter, &c.; c'eſt au milieu de tant de ſouillures que le véritable Avignonais reſta pur & ſe montra bon.

A ces cauſes, acceſſoires mais puiſſantes, d'abatardiſſement & de corruption, ſe joignoit l'effet continuel, le charme amolliſſant

de cette vie de paix, d'insouciance & d'amour, qui sous un ciel brillant, dans le plus délicieux payſage, & sans autre regle ou principe d'austérité que les caprices d'un sexe enchanteur, fuyoit si doucement, comme on voit couler l'onde au sein de la pelouse & des fleurs. C'est du poids de ce sommeil; c'est des langueurs même où ce peuple efféminé sembloit abattu, qu'il s'est relevé tout-à-coup pour ne plus tomber, & pour ne fléchir que sous la loi. Honneur lui soit à jamais rendu! Les fastes Français de l'époque actuelle, offriront sans doute une bien riche matiere au talent de l'historien! Mais, certes! dans le livre où sera consacrée notre immortelle révolution, la page Avignonaise ne sera pas la moins belle!

Ne vous étonnez donc plus, Messieurs, d'être si cruellement traités par l'envie à qui vous faites tant de mal. N'entendez pas ses cris, pardonnez-lui ses fureurs. Vous êtes digne d'en déplorer la rage, d'en apprécier l'impuissance.

Quant à la haine hypocrite ou furieuse, que les ennemis des peuples, les adorateurs de l'encensoir & des couronnes, profé- 35
roient contre vous, jusques dans le sanctuaire national, elle ne cesseroit pas de vous être honorable. On verroit assez qu'elle se confond dans la haine que des insensés portent à notre constitution même. Si vous l'aviez médiocrement aimée, ses détracteurs vous haïroient moins; si tout le monde l'eût aimée, l'Avignonais n'auroit que des amis. Je ne sais, mais il me semble, qu'après tant de calamités, de sacrifices & de travaux, si longs, si multipliés, si peu reconnus, & qui n'ont d'autre source que votre généreux dévouement à la France & à ses Loix, il me semble, dis-je, que le cœur de tout Français éclairé qui pourroit vous haïr encore, seroit incurablement frappé d'incivisme & d'ingratitude; celui même qui ne vous aime pas est bien voisin de ces vices, s'il n'en est pas atteint.... C'est assez vous dire combien les membres de cette Société vous chérissent. Nous aimons trop la constitution, pour ne pas aimer de même ceux qui ont tout souffert & tout bravé pour elle.

Le jour même où les amis de cette constitution, rassemblés alors

dans une salle du collége de cette Ville, ouvroient leurs cœurs à la plus douce des nouvelles, à la plus attachante des lectures ; dans ces heures de consolation & d'espérance, où chacun de nous suivoit avidement, au milieu de tous ses détails, le procès-verbal du pacte féderatif entre les Avignonais & les Comtadins, l'on a dû faire en soi-même le rapprochement que je me plais à vous offrir. C'est une convenance heureuse, il faut l'avouer, c'est le plus doux présage d'une amitié durable entre nos sociétés respectives, que ce système de pacification, de sagesse & de prospérité, qui créoit le Département de *Vaucluse*, au moment même où les Clubs d'Avignon & d'Arles s'affilioient réciproquement.

En effet, Messieurs, un à-propos de ce genre devoit être senti, & nos premieres démarches de fraternité en recevoient un nouveau charme. Cette adoption qui lioit nos deux Sociétés sous des auspices de concorde & de félicité, devoit bientôt les confondre par une cohérence intime; tant leur union a paru naturelle, on l'a vue qui s'opéroit sans effort comme sans trouble ; tout la favorisoit.

La tempête des passions se calmoit autour de vous ; les haines & les rivalités sembloient éteintes, ou du moins adoucies; les difficultés s'applanissoient comme d'elles-mêmes, & les contrariétés alloient disparoître. Les deux Comtats, enfin réconciliés, se féderoient, ou plutôt s'identifioient, & le doux amalgame de ce corps régénéré, dont tous les membres resserroient ainsi leurs vieux liens trop relâchés, c'étoit la tendance commune au même but, & le desir uniforme d'être reconnu Français.

Tels que deux rameaux, divisés & desséchés sous les coups d'une longue tempête, dont les sucs égarés, appauvris, nourriroient à peine un feuillage rare & décoloré, & ne pourroient donner au fruit ni son parfum ni sa forme ; si ces foibles rameaux, insensiblement rapprochés, s'unissant entr'eux à la saison printaniere, & recevant ensemble sa chaleur vivifiante, & les salutaires influences, se fortifioient & s'embellissoient l'un par l'autre sous le souffle des zéphirs, l'on verroit bientôt leur branche commune, fraîche & rajeunie, puiser une vie nouvelle dans le tronc même

de l'arbre, dans la grande tige qui lui rendroit une ſeve trop long-tems interceptée.

C'eſt préciſément ainſi que le Comtadin des deux races, n'en formant plus qu'une, venoit ſe réunir au reſte des Français. Il étoit rendu à ſa deſtinée, il ſe retrouvoit lui-même, l'ordre naturel des choſes paroiſſoit enfin rétabli.

La poſtérité dira quelle part vous avez eu, Meſſieurs, dans ce rétabliſſement. Elle dira d'abord tout ce qu'il a fallu d'habileté, de courage & de perſévérance au Comtadin d'Avignon, pour conquérir ſa propre liberté, pour la maintenir à travers tant de périls, contre tant d'attaques, au ſein de toutes les difficultés & de toutes les miſeres; pour la conſerver, en dépit de mille tyrans qui s'efforçoient de la lui ravir encore, & de mille eſclaves, qui ne ſachant pas la ſupporter, étoient toujours prêts à la rejeter ou à la vendre.

La poſtérité dira enſuite combien vous avez eu de réſiſtances à vaincre, de trahiſons à confondre, de ſéductions à déjouer, pour rétablir dans leurs droits vos freres de prédilection, indignement abuſés, qu'on s'obſtinoit à ſéparer de vous; & ſans doute en cela les dominateurs intrigans qui les trahiſſoient étoient conſéquens; dès qu'ils prétendoient les retenir encore au joug de la ſervitude, il falloit bien les rendre étrangers à des voiſins ſi fiers!

Elle dira enfin, & ces derniers mots renferment tout, que dans le mouvement même de nos premieres inſurrections, l'Avignonais ſe hâta d'appeler hautement les deux Comtats à l'union, à la liberté; & qu'invariablement fidelle à cette religion des bons patriotes & des grands cœurs, il a travaillé depuis, héroïquement & ſans relâche, à opérer cette réunion, à raffermir cette liberté.

Voilà, Meſſieurs, ce que l'équitable poſtérité ne pourra manquer de ſentir & de reconnoître; ſa juſtice vous attend, le flambeau de vérité dans une main, la couronne de gloire dans l'autre.

Quant à nous, vos contemporains & vos amis, qui ſavons déjà ce qu'un avenir prochain va découvrir à tant d'autres, nous avons, à tous ces titres, un premier devoir à remplir;

c'eſt de ne pas ſouffrir que les ſéditieux ſuppôts des meneurs de Carpentras, vingt fois confondus, & changeant auſſitôt de maſque, retardent encore une réunion, que le vœu des Comtadins, l'honneur de la France, l'intérêt de tous ſes enfans, la tranquillité de trois Départemens français plus particulierement menacée, la raiſon d'état, la pure juſtice, preſcrivent de concert, & qui ne trouve d'obſtacle, que dans les manœuvres infiniment dangereuſes de quelques brouillons.

Les uns, ſubſtituant au tracas deſpotique d'un ſénat que la haine publique a diſſous, une ambition plus ridicule ſans être moins criminelle, tourmentés de cette fureur jalouſe qui conduit à toutes les perfidies, trompent le peuple Carpentraſſien pour en reſter maître, irritent & ſollicitent tous ſes moyens de violence, enveniment la haine fraternelle de deux Cités voiſines, couvrent ſolennellement une commune entiere de l'ineffaçable opprobre d'un parjure médité, délibéré, ſignifié, & la menent froidement à la guerre civile. Telle eſt la ſource, tel eſt le but, tel pourroit être l'effet de l'inconcevable délibération priſe en corps de commune à Carpentras, le 23 Mars, & ſignifiée en ſon nom à la Commune d'Avignon, le 25 du même mois. Cette immoralité ſans pudeur eſt viſiblement l'œuvre de quelque intrigant bien pervers.

D'autres, manifeſtant encore, dans l'évanouiſſement de la mémorable aſſemblée, & dans la diſperſion de ſes membres, ce même entêtement d'eſclavage & d'orgueil qui l'avoit fait éclore, ce mélange de fidélité ſervile & de domination inſolente qui caractériſa ſes démarches, d'autres, avons-nous dit, cherchent encore le timon de l'état briſé dans leurs mains; ils veulent à tout prix, gouverner la choſe publique à la plus grande gloire du Pape, dont au fonds ils ne ſe ſoucient gueres; qui eſt, d'ailleurs, déchu dans le droit & deſtitué dans le fait; qui eſt de plus trop Chrétien & trop ſage pour deſirer qu'on faſſe revivre ces prétentions ſans fondement, dont la réclamation, dans l'état actuel des choſes, dans l'agitation des cœurs & des eſprits, dans la réſiſtance des principes, offriroit ſeulement un dernier moyen de contradiction & de déſor-

dre au brouillon, une arme au fanatique, un prétexte au conſpirateur.

Ceux dont nous parlons ici viennent d'annoncer à l'Europe qu'ils tiennent leurs ſéances à Ste. Cécile, petit Bourg du haut Comtat, enclave du Département de la Drôme; c'eſt-là que leur ſouveraineté ſe cantonne. A la vérité, ils ne nous diſent pas préciſément ce qu'ils ont l'eſpoir d'opérer, & vers quel but ils tendent; car ils ne le ſavent pas eux-mêmes; je le répete, *l'aſſemblée diſſoute* revit en eux; ils en ont ſurtout conſervé cet eſprit confus, incertain & tracaſſier, qui ne ſait ni finir ni permettre qu'on finiſſe. Mais ils envoient des circulaires à toutes les Communes, ils publient des manifeſtes, des plans, des adreſſes, ils arrangent une coalition, forment la ligue, préparent la guerre, accaparent des alliés & des ſuffrages, & ſement ainſi dans des eſprits déjà trop émus & trop diviſés, de nouveaux germes de trouble & de diſſention.

Il eſt viſible que tout ce tripotage ne peut avoir d'autre effet que de mieux déſunir, & cependant les ſages de Ste. Cécile ont pris le titre de *Commiſſaires de l'union*. Ils diſent encore que *leurs inſtructions & leurs pouvoirs ſe bornent pour le moment à obtenir la réponſe* tant attendue, *de l'Aſſemblée Nationale*.... Mais ſi quelque choſe peut la faire héſiter, c'eſt aſſurément la vacillation de ces Comtadins eux-mêmes, & tous leurs actes d'irréſolution & de déſacord; ſi quelque choſe au contraire devoit la déterminer, ce ſeroit l'acceſſion générale à ce pacte fédératif entre les Avignonais & les Comtadins, qui réuniſſant les deux Comtats, en formeroit un ſeul Département inſtitué ſur le modele des autres, & en conformité de toutes nos loix. Il eſt évident que les Communes qui y ont adhéré ſont bien intentionnées & bien conduites, & que celles qui y réſiſtent, ou le combattent, ſont trompées par de petits brouillons ou des ambitieux obſcurs.

J'obſerve même que ceux-ci, très-impatiens comme on voit, de connoître les diſpoſitions de l'Aſſemblée Nationale, n'ont garde de nous mettre dans la confidence des leurs. On ne voit pas ſi leur deſir ſecret eſt que le Comtat Venaiſſin ſoit reconnu & ſe déclare partie intégrante de la France, ou qu'il s'humilie de nouveau ſous le joug

ultramontain, ou, enfin, qu'il ſe conſtitue en état libre & ſéparé.

Cependant, après une lecture attentive du diſcours du préſident, du *plan de fédération* rédigé par les Commiſſaires, de leur *adreſſe aux Communes du Comtat*, de leur circulaire aux Municipalités du Comtat, & de leur lettre aux Départemens, on ſeroit tenté d'en induire, que leur vœu, comme leur eſpérance, eſt en effet de former du Comtat une nouvelle puiſſance, & de *l'aſſeoir au rang des nations.*

Ce projet qu'ils appellent *grand & magnifique*, eſt, ce me ſemble, bien peu réfléchi; il ſeroit, d'abord, inconciliable avec la poſition géographique de cette petite contrée. En ſecond lieu les circonſtances actuelles contrarieroient irréſiſtiblement ſon exécution; enfin il condamneroit au parjure la grande majorité des Comtadins déjà liés avec les Avignonais, par ce pacte fédératif dont les motifs ſont purs, les principes ſages, les déterminations conſtitutionnelles, les premiers effets déjà ſi heureux; & dont la derniere fin doit être, d'éteindre les haines, d'effacer les oppoſitions, de rétablir le calme dans ce beau pays ſi déplorablement agité, d'affermir & d'aſſurer la tranquillité du nôtre, de vaincre enfin, dans ſes derniers prétextes, l'opiniâtreté perverſe de ceux qui ſemblent avoir juré que cet excellent peuple, Français par ſa poſition, par ſes intérêts, par ſes rapports, par ſes vœux, par ſes vertus, par ſa volonté, par la nôtre, que ce peuple, enfin, Français dans le droit & dans le fait, ne réuſſiroit jamais à en recouvrer le nom.

Eh! bien, Meſſieurs, je vous propoſe de déclarer en ce moment même, que toutes les Communes, ſincerement unies par le pacte fédératif entre les Avignonais & les Comtadins, ſont Françaiſes dans le cœur & le langage de tous les membres de cette ſociété.

P. A. ANTONELLE, Maire, Préſident.

Nous le déclarons.

Collationné conforme à cette partie du verbal de la ſéance du 31 Mars 1791.

Signés. P. A. ANTONELLE, Maire, Préſident; GASPARD ROUSSET, Secrétaire; ANTOINE BAUDESSEAU, Secrétaire; JEAN BEUF, Secrétaire; LOUIS MEYER, Secrétaire.

VERS prononcés par M. GIRAUD de l'Oratoire, dans la même séance, à la suite d'un excellent discours que sa modestie nous cache encore, & qui ont été unanimement adoptés par la Société, sous le titre de

COMMANDEMENS DU PARFAIT CLUBISTE.

1. L'HONNEUR du Club tu chériras,
   Et soutiendras journellement.
2. Ses loix jamais tu n'enfreindras,
   Et son serment pareillement.
3. Les jours préfix tu t'y rendras,
   Le corps sain, & l'esprit d'autant.
4. Ton Président honoreras,
   De cœur & volontairement.
5. Cabaleur point tu n'y seras,
   Pour appuyer ton sentiment.
6. Le bon ordre tu prêcheras,
   Sans le troubler aucunement.
7. Ami du bien, tu te rendras,
   Aux avis sages, promptement.
8. Personne tu n'offenseras,
   Ni parleras impoliment.
9. L'égalité tu maintiendras,
   Comme un droit sacré, constamment.
10. Dans les charges tu placeras,
    Le bon sens auprès du talent.

fA

fA